



Maison des Sports de la Somme, 2 rue Lescouvé, 80000 Amiens

Tél : 06 50 59 94 22

Mail : [secretariat.cdtt80@gmail.com](mailto:secretariat.cdtt80@gmail.com)

<https://www.cdtt80.com>

## Règlement Général Challenge Poussins, Benjamins et Minimes

### Principe

Mise à jour du 02 Mai 2023

Le Challenge Poussins-Benjamins-Minimes (PBM) est une découverte de la compétition. Il s'agit d'une compétition en direction des débutants et des débutantes, par catégorie d'âge, permettant à des jeunes licenciés de se lancer dans la compétition.

Il n'y a plus de tour régional.

### Catégories et conditions de participation

Le Challenge PBM départemental est réservé aux poussins, benjamins et minimes ; filles et garçons.

Il est ouvert sur inscription aux joueurs de la Somme, titulaires d'une licence traditionnelle ou promotionnelle pour l'année en cours.

Cette compétition est réservée aux joueurs dont le classement n'excède pas 699 points. Les classements individuels des joueurs ou des joueuses pris en compte sont ceux du dernier classement diffusé officiellement.

Le coût de l'inscription est inscrit dans le courrier de convocation.

La compétition est composée de 7 tableaux :

- Poussins 1 et 2
- Poussines 1 et 2
- Benjamins 1 et 2
- Benjaminses 1 et 2
- Minimes Garçons 1 et 2
- Minimes Filles 1 et 2

-Tableaux licenciés promotionnels

### Formule de la compétition

La compétition se déroule sur une seule journée en un lieu unique.

Une formule pour chaque tableau sera mise en place par le responsable de la compétition, le juge-arbitre et le DTA en fonction du nombre d'inscrits.

### Organisation matérielle

Selon le nombre d'inscrits, certains tableaux pourront débiter plus tard dans la journée.

La compétition se déroule sur 10 - 12 tables.

Les balles sont fournies par le comité.

La salle sera ouverte 1h avant le début de la compétition.

Une buvette sera mise à disposition par le club organisateur.

### Organisation administrative

**L'inscription ne sera prise en considération après la date définie.**

Les clubs envoient la liste des inscrits au responsable de la compétition dans les délais impartis et **aucune inscription ne sera prise en considération après la date définie.**

Les clubs concernés recevront une ultime convocation pour indiquer le déroulement définitif de la journée.

Il conviendra de s'acquitter des inscriptions avant le jour de la compétition.

